

ACTIF	30/06/2017	31/12/2016
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES	71 160	98 832
TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	713 231	2 758
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	713 231	2 758
A Vue	-	-
A Terme	-	-
CREANCES SUR LA CLIENTELE	15 529 595	16 261 807
Crédits de Trésorerie et à la Consommation	3 586	3 872
Crédits à l'Équipement	15 490 317	15 743 886
Crédits immobiliers	24 442	25 458
Autres Crédits	11 250	488 590
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
Titres de Propriété	-	-
AUTRES ACTIFS	50 674	57 395
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	25	25
CREANCES SUBORDONNEES	-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 363	1 516
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 947	53 962
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>16 419 995</b>	<b>16 476 294</b>

PASSIF	30/06/2017	31/12/2016
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	5 949 840	5 385 931
A Vue	-	-
A Terme	5 949 840	5 385 931
DEPOTS DE LA CLIENTELE	-	-
Comptes à Vue Crédeurs	-	-
Comptes d'Épargne	-	-
Dépôts à Terme	-	-
Autres Comptes Crédeurs	-	-
TITRES DE CREANCE EMIS	7 303 459	8 115 160
Titres de Créance Négociables Emis	3 699 998	4 477 999
Emprunts Obligataires Emis	3 603 461	3 637 161
Autres Titres de Créances Emis	-	-
AUTRES PASSIFS	100 888	43 112
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNEES	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	1 674 227	1 674 227
CAPITAL	1 000 000	1 000 000
ACTIONNAIRES : CAPITAL NON VERSE	-	-
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION	257 863	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>133 718</b>	<b>257 863</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>16 419 995</b>	<b>16 476 294</b>

## HORS BILAN

(en milliers MAD)

	30/06/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DONNES	7 418 105	5 532 917
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 418 105	5 532 917
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	900 000	1 600 000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	900 000	1 600 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(en milliers MAD)

	30/06/2017	30/06/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	490 713	479 938
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	4 687	2 868
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	486 026	477 069
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	-	-
Autres produits bancaires	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	251 518	248 489
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	112 412	104 922
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	139 021	143 515
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	85	53
PRODUIT NET BANCAIRE	239 195	231 448
Produits d'exploitation non bancaire	1 275	30
Charges d'exploitation non bancaire	87	109
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	29 406	29 770
Charges de personnel	22 835	22 499
Impôts et taxes	397	797
Charges externes	2 364	2 310
Autres charges générales d'exploitation	1 995	2 286
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 815	1 878
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRICOUVRABLES	418	433
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	418	433
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 558	1 607
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 558	1 607
Récupération sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	212 118	202 774
Produits non courants	133	44
Charges non courantes	0	0
RESULTAT AVANT IMPOTS	212 251	202 818
Impôts sur les résultats	78 533	75 043
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>133 718</b>	<b>127 775</b>

# ETATS DE SYNTHESE

au 30 Juin 2017

## ETAT DES SOLDES DE GESTION

(en milliers MAD)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/2017	30/06/2016
(+) Intérêts et produits assimilés	490 713	479 938
(-) Intérêts et charges assimilés	251 433	248 437
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>239 280</b>	<b>231 501</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Commissions perçues	-	-
(-) Commissions servies	85	53
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>- 85</b>	<b>- 53</b>
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
(+) Résultat des opérations de change	-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Divers autres produits bancaires	-	-
(-) Diverses autres charges bancaires	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>239 195</b>	<b>231 448</b>
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 275	30
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	87	109
(-) Charges générales d'exploitation	29 406	29 770
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>210 977</b>	<b>201 600</b>
(-/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 1 141	- 1 174
(-/-) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-	-
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>212 118</b>	<b>202 774</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>133</b>	<b>44</b>
(-) Impôts sur les résultats	78 533	75 043
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>133 718</b>	<b>127 775</b>

## II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

30/06/2017 30/06/2016

(+) <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>133 718</b>	<b>127 775</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 815	1 878
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	-	-
(-) Plus values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Moins values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) plus values de cession sur immobilisations financières	360	-
(+) Moins values de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) <b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>135 173</b>	<b>129 653</b>
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) <b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>135 173</b>	<b>129 653</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers MAD)

	30/06/2017	31/12/2016
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	490 713	961 390
(+) Récupérations sur créances amorties	-	-
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 408	989
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	251 518	494 451
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	87	163
(-) Charges générales d'exploitation versées	27 590	54 575
(-) Impôts sur les résultats versés	78 533	152 379
<b>I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>134 592</b>	<b>260 812</b>
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 710 473	3 952
(+) Créances sur la clientèle	733 346	- 1 338 750
(+) Titres de transaction et de placement	-	-
(+) Autres actifs	6 727	1 085
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	563 909	704 005
(+) Dépôts de la clientèle	-	-
(+) Titres de créance émis	- 811 702	108 942
(+) Autres passifs	57 775	953
<b>II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>- 160 417</b>	<b>- 521 719</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)</b>	<b>- 26 025</b>	<b>- 260 908</b>
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
(+) Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 647	2 109
(-) Intérêts perçus	-	-
(+) Dividendes perçus	-	-
<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 1 647</b>	<b>- 2 109</b>
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Intérêts versés	-	-
(-) Dividendes versés	-	-
(-) Autres	-	156
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>- 156</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)</b>	<b>- 27 672</b>	<b>- 263 172</b>
<b>VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>98 832</b>	<b>362 004</b>
<b>VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>71 160</b>	<b>98 832</b>

**PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES**

**INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT**

Application des méthodes d'évaluation prévues par le "Plan Comptable des Etablissements de Crédit" entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur (lettre circulaire n° 25/G/97, circulaires n° 19/G/2002 et 38/G/2004), provisionnées à hauteur de :
  - 20 % pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la réglementation en vigueur. Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

**ETAT DES DEROGATIONS**

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Néant

**ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES**

INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II. Changements affectant les règles de présentation		

Néant

**CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES** (en milliers MAD)

CREANCES	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2017	Total 31/12/2016
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	69 981	713 231	-	-	783 213	100 558
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 127	-	-	-	1 127	1 017
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>71 108</b>	<b>713 231</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>784 339</b>	<b>101 575</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**

Titres	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2017	Total 31/12/2016
			Financiers	Non financiers		
<b>Titres cotés</b>						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
<b>Titres non cotés</b>						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
<b>TOTAL</b>						

Néant

**TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES** (en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice	Produits inscrits au CPC de l'exercice	
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat Net
<b>Participations dans les entreprises liées</b>								
Autres titres de participation								
MAROCLEAR	Dépositaire central	20 000	0,125	25	25	31/12/2016	290 788	9 381
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>				25	25		290 788	9 381
<b>EMPLOIS ASSIMILES</b>				-	-		-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>				25	25		290 788	9 381

**DETAIL DES AUTRES ACTIFS** (en milliers MAD)

ACTIF	30/06/2017	31/12/2016
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Débiteurs divers	29 110	29 174
Sommes dues par l'Etat	27 136	28 454
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	1 973	720
Valeurs et emplois divers	-	-
Comptes de régularisation	21 565	28 221
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	14 459	20 933
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 289	6 496
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	477	454
Autres comptes de régularisation	341	338
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>50 674</b>	<b>57 395</b>

**CREANCES SUBORDONNEES** (en milliers MAD)

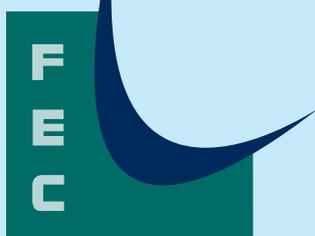
CREANCES SUBORDONNEES	Montant		Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2017	31/12/2016
	Brut	Provisions / Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				
Créances subordonnées à la clientèle				
<b>TOTAL</b>				

Néant

**IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE** (en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions / Cumul des provisions	
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat</b>									
Credit-bail sur immobilisations incorporelles									
Credit-bail mobilier									
Credit-bail mobilier en cours									
Credit-bail mobilier loué									
Credit-bail mobilier non loué après résiliation									
Credit-bail immobilier									
Credit-bail immobilier en cours									
Credit-bail immobilier loué									
Credit-bail immobilier non loué après résiliation									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
<b>Immobilisation données en location simple</b>	18 280	-	-	18 280	123	14 389	-	-	3 891
Biens mobiliers en location simple									
Biens immobiliers en location simple	18 280	-	-	18 280	123	14 389	-	-	3 891
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
<b>TOTAL</b>	<b>18 280</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 280</b>	<b>123</b>	<b>14 389</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 891</b>

**FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL**  
صندوق التجهيز الجماعي



**CREANCES SUR LA CLIENTELE** (en milliers MAD)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Total 30/06/2017	Total 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières			
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>						
Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>				3 586	3 586	3 872
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>	15 133 738	-	-	-	15 133 738	15 124 437
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>				24 442	24 442	25 458
AUTRES CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	449 999
CREANCES ACQUISES PAR AFFECTUATION	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	356 579	-	-	-	356 579	619 530
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	11 250	-	-	-	11 250	38 511
Créances pré-douteuses	3 691	-	-	-	3 691	29 188
Créances douteuses	-	-	-	-	-	2 665
Créances compromises	7 560	-	-	-	7 560	6 657
<b>TOTAL</b>	<b>15 501 567</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>28 028</b>	<b>15 529 595</b>	<b>16 261 807</b>

**ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES** (en milliers MAD)

	30/06/2017		31/12/2016	
	CREANCES	PROVISIONS	CREANCES	PROVISIONS
<b>Prêts Classiques</b>				
CREANCES PREDOUTEUSES	4 159	153	32 026	1 215
CREANCES DOUTEUSES	-	-	3 122	296
CREANCES COMPROMISES	10 113	6 111	7 112	5 560
<b>Sous total 1</b>	<b>14 271</b>	<b>6 264</b>	<b>42 260</b>	<b>7 071</b>
<b>Prêts MEN*</b>				
CREANCES PREDOUTEUSES	-	-	-	-
CREANCES DOUTEUSES	-	-	-	-
CREANCES COMPROMISES	6 199	1 103	7 888	1 431
<b>Sous total 2</b>	<b>6 199</b>	<b>1 103</b>	<b>7 888</b>	<b>1 431</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20 470</b>	<b>7 367</b>	<b>50 148</b>	<b>8 502</b>

\* Prêts pris en charge par le budget du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) pour la réalisation de projets dans le cadre de la convention signée entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et le FEC.

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

(en milliers MAD)

NATURE	(en milliers MAD)				Amortissements et/ou provisions				
	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortis. et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements Sur Immo. Sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	20 087	152	-	20 239	18 571	305	-	18 876	1 363
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	20 087	152	-	20 239	18 571	305	-	18 876	1 363
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	118 250	1 495	1 245	118 500	64 288	1 510	1 245	64 553	53 947
<b>IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	69 323	-	-	69 323	20 650	776	-	21 426	47 897
Terrain d'exploitation	7 229	-	-	7 229	-	-	-	-	7 229
Immeubles d'exploitation, Bureaux	61 194	-	-	61 194	20 181	765	-	20 946	40 249
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	900	-	-	900	469	11	-	480	420
<b>MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	26 088	636	1 245	25 479	24 029	495	1 245	23 279	2 200
Mobilier de bureau d'exploitation	7 398	312	-	7 710	7 274	70	-	7 344	366
Matériel de bureau d'exploitation	943	4	-	947	835	16	-	851	96
Matériel informatique	15 238	320	-	15 557	13 763	342	-	14 125	1 432
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 509	-	1 245	1 264	2 136	68	1 245	959	305
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	13 908	241	-	14 149	13 448	78	-	13 526	623
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.</b>	8 931	618	-	9 549	6 162	160	-	6 322	3 227
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	5 545	-	-	5 545	3 091	69	-	3 160	2 385
Mobilier et matériel hors exploitation	2 093	79	-	2 171	1 819	51	-	1 871	300
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 294	540	-	1 833	1 252	40	-	1 291	542
<b>TOTAL</b>	<b>138 337</b>	<b>1 647</b>	<b>1 245</b>	<b>138 739</b>	<b>82 859</b>	<b>1 815</b>	<b>1 245</b>	<b>83 429</b>	<b>55 310</b>

بنك التمويل المحلي  
LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL

**DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**

(en milliers MAD)

DETTES	(en milliers MAD)				
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>	-	-	-	-	-
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	5 483 958	-	-	214 921	5 698 879
<b>AUTRES DETTES</b>	-	-	-	174 757	174 757
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	72 587	-	-	3 617	76 204
<b>TOTAL</b>	<b>5 556 546</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>393 295</b>	<b>5 949 840</b>

**CAPITAUX PROPRES**

(en milliers MAD)

	(en milliers MAD)			
	Encours 31/12/2016	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2017
<b>Ecarts de réévaluation</b>	-	-	-	-
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	1 674 227	-	-	1 674 227
Réserve légale	-	-	-	-
Autres réserves	1 674 227	-	-	1 674 227
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
<b>Capital</b>	1 000 000	-	-	1 000 000
Capital appelé	-	-	-	-
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	1 000 000	-	-	1 000 000
<b>Actionnaires - Capital non versé</b>	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-	-	-
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	-	257 863	-	257 863
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	257 863	- 257 863	133 718	133 718
<b>TOTAL</b>	<b>2 932 090</b>	<b>-</b>	<b>133 718</b>	<b>3 065 809</b>

**DEPOTS DE LA CLIENTELE**

(en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé				Total 30/06/2017	Total 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèle	Total		
Comptes à vue créditeurs	-	-	-	-	-	-	-
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-	-
Depôts à terme	-	-	-	-	-	-	-
Autres comptes créditeurs	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Néant

**TITRES DE CREANCES EMIS**

(en milliers MAD)

NATURE DES TITRES	Date de jouissance	Caractéristiques				Montant	Dont		
		Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
<b>Titres de créances négociables</b>					<b>3 651 500</b>				
Certificats de Dépôt	09/08/2010	09/08/2017	100	3,12%	In fine	260 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2017	100	4,81%	In fine	70 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2017	100	3,17%	In fine	330 000	-	-	
Certificats de Dépôt	08/10/2010	08/10/2017	100	3,11%	In fine	302 000	-	-	
Certificats de Dépôt	16/11/2010	16/11/2017	100	2,99%	In fine	250 000	-	-	
Certificats de Dépôt	15/02/2011	15/02/2018	100	3,14%	In fine	350 000	-	-	
Certificats de Dépôt	21/04/2011	21/04/2018	100	2,98%	In fine	300 000	-	-	
Certificats de Dépôt	02/02/2012	02/02/2019	100	3,04%	In fine	202 500	-	-	
Certificats de Dépôt	15/05/2012	15/05/2019	100	2,95%	In fine	224 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/05/2014	07/05/2019	100	2,95%	In fine	65 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/05/2014	07/05/2019	100	4,54%	In fine	50 000	-	-	
Certificats de Dépôt	20/05/2014	20/05/2019	100	2,98%	In fine	350 000	-	-	
Certificats de Dépôt	26/06/2014	26/06/2019	100	3,03%	In fine	170 000	-	-	
Certificats de Dépôt	26/06/2014	26/06/2019	100	4,40%	In fine	100 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/12/2014	24/12/2021	100	2,84%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/12/2014	24/12/2019	100	2,69%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/03/2015	24/03/2022	100	2,75%	In fine	328 000	-	-	
<b>Emprunts obligataires</b>					<b>3 505 467</b>				
Emprunts obligataires	20/01/2012	20/01/2027	100	5,30%	Amortissable	666 667	-	-	
Emprunts obligataires	08/12/2009	08/12/2029	100	4,32%	Amortissable	735 800	-	-	
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2024	100	2,89%	In fine	151 000	-	-	
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2030	100	4,60%	Amortissable	672 000	-	-	
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	2,74%	In fine	60 000	-	-	
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	2,84%	In fine	220 000	-	-	
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2031	100	3,92%	Amortissable	320 000	-	-	
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2026	100	2,85%	In fine	225 000	-	-	
Emprunts obligataires	13/10/2016	13/10/2031	100	3,25%	Amortissable	455 000	-	-	
<b>TOTAL</b>					<b>7 156 967</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

**DETAIL DES AUTRES PASSIFS**

(en milliers MAD)

PASSIF	30/06/2017		31/12/2016	
<b>Instruments optionnels vendus</b>	-	-	-	-
<b>Opérations diverses sur titres</b>	-	-	-	-
<b>Créditeurs divers</b>	94 551	33 064	28 655	28 655
Sommes dues à l'Etat	28 466	-	-	-
Sommes dues aux organismes de prévoyance	1 198	1 181	-	-
Sommes diverses dues au personnel	-	-	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	-	-	-	-
Fournisseurs de biens et services	1 967	2 077	-	-
Divers autres créditeurs	62 920	1 151	-	-
<b>Comptes de régularisation</b>	6 337	10 048	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	60	1 378	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	5 987	8 447	-	-
Autres comptes de régularisation	290	223	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>100 888</b>	<b>43 112</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



**PROVISIONS**

(en milliers MAD)

PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	(en milliers MAD)				
	Encours 31/12/2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2017
<b>créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	19 964	418	1 558	-	18 823
créances sur la clientèle	8 502	417	1 551	-	7 367
titres de placement	-	-	-	-	-
titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
autres actifs	11 463	1	7	-	11 456
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :</b>					
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 964</b>	<b>418</b>	<b>1 558</b>	<b>-</b>	<b>18 823</b>

**SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE**

(en milliers MAD)

Subventions	(en milliers MAD)			
	Objet économique	Montant global	Montant 31/12/2016	Utilisation 30/06/2017
Fonds publics affectés	-	-	-	-
Fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Néant

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE**

(en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	30/06/2017	31/12/2016
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	<b>7 418 105</b>	<b>5 532 917</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>7 418 105</b>	<b>5 532 917</b>
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	7 418 105	5 532 917
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avais et garanties donnés	-	-
Engagements en		

DETTES SUBORDONNEES							(en milliers MAD)			
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)	Dont entreprises liées		Dont entreprises apparentées	
							Montant (c/v MAD)	Montant (c/v MAD)	Montant (c/v MAD)	Montant (c/v MAD)
	Néant					Néant	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2017	31/12/2016
						Néant			Néant	

- (1) Cours Bank Al-Maghrib au 30/06/2017  
(2) Eventuellement indéterminée  
(3) Se référer au contrat de dettes subordonnées

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE				(en milliers MAD)	
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts		
Bons du Trésor et valeurs assimilées			-		
Autres titres			-		
Hypothèques	380 000	Compte 2313	380 000		
Autres valeurs et sûretés réelles			-		
<b>TOTAL</b>	<b>380 000</b>		<b>380 000</b>		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts		
Bons du Trésor et valeurs assimilées			-		
Autres titres			-		
Hypothèques			-		
Autres valeurs et sûretés réelles		Néant	-		
<b>TOTAL</b>					

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (en milliers MAD)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	783 213	-	-	-	-	783 213
Créances sur la clientèle	114 601	112 183	1 006 513	5 256 414	8 566 171	15 055 883
Titres de créance	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>897 814</b>	<b>1 12 183</b>	<b>1 006 513</b>	<b>5 256 414</b>	<b>8 566 171</b>	<b>15 839 096</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	39 121	68 542	430 177	1 929 076	3 231 963	5 698 879
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de créance émis	48 000	660 000	1 376 933	2 681 233	2 390 800	7 156 967
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>87 121</b>	<b>728 542</b>	<b>1 807 111</b>	<b>4 610 309</b>	<b>5 622 763</b>	<b>12 855 846</b>

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE (en milliers MAD)

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédit par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
2	3 477 161	2 151 225	1 325 936	-

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE (en milliers MAD)

BILAN	Montant
<b>ACTIF</b>	-
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-
Créances sur la clientèle	-
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
<b>PASSIF</b>	393 295
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	393 295
Dépôts de la clientèle	-
Titres de créance émis	-
Autres passifs	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
<b>HORS BILAN</b>	<b>Montant</b>
Engagements donnés	-
Engagements reçus	-

MARGE D'INTERET (en milliers MAD)

	30/06/2017	30/06/2016
<b>Intérêts perçus</b>	490 713	479 938
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	4 687	2 868
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	486 026	477 069
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
<b>Intérêts servis</b>	251 433	248 437
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	112 412	104 922
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	139 021	143 515
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>239 280</b>	<b>231 501</b>

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE (en milliers MAD)

CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus
Titres de placement	
Titres de participation	
Participations dans les entreprises liées	
Titres de l'activité de portefeuille	
Emplois assimilés	
<b>TOTAL</b>	<b>Néant</b>

COMMISSIONS (en milliers MAD)

	Montant
<b>Commissions perçues</b>	-
Sur opérations avec les établissements de crédit	-
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-
<b>Commissions versées</b>	<b>85</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	42
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	43
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ (en milliers MAD)

Produits et charges	30/06/2017	30/06/2016
<b>Produits</b>	113	-
Gains sur les titres de transaction	113	-
Plus-value de cession sur titres de placement	-	-
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	-
Gains sur les produits dérivés	-	-
Gains sur les opérations de change	-	-
<b>Charges</b>	-	-
Pertes sur les titres de transaction	-	-
Moins value de cession sur titres de placement	-	-
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	-
Pertes sur les produits dérivés	-	-
Pertes sur opérations de change	-	-
<b>RESULTAT</b>	<b>113</b>	<b>-</b>

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en milliers MAD)

Charges	Montant
Charges du personnel	22 835
Impôts et taxes	397
Charges externes	2 364
Autres charges générales d'exploitation	1 995
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	1 815
<b>TOTAL</b>	<b>29 406</b>

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (en milliers MAD)

	Montant
<b>Autres produits et charges bancaires</b>	-
Autres produits bancaires	-
Autres charges bancaires	85
<b>Produits et charges d'exploitation non bancaires</b>	-
Produits d'exploitation non bancaires	1 275
Charges d'exploitation non bancaires	87
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	418
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 558
<b>Produits et charges non courants</b>	-
Produits non courants	133
Charges non courantes	0

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS (en milliers MAD)

I- DATATION	
Date de clôture (1)	30/06/2017
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Septembre 2017
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables
	Néant

EFFECTIFS (En nombre)

EFFECTIFS	30/06/2017	31/12/2016
Effectifs rémunérés	103	106
Effectifs utilisés	103	106
Effectifs équivalent plein temps	103	106
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	93	96
Employés (équivalent plein temps)	10	10
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-

## 1 Gestion intégrée des risques

### 1.1 Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Equipeement Communal repose sur :

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques ;
- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'institution dans le processus ;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation ;
- l'attribution de ressources appropriées pour la gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques chez toutes les parties prenantes.

### 1.2 Structure et gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et la gestion des risques sont assurées par les instances décrites ci-après :

#### Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration du FEC approuve la politique globale de gestion des risques ainsi que les orientations stratégiques de gestion de chaque risque pris individuellement.

Le Conseil d'Administration est présidé par le Chef du Gouvernement ou par l'Autorité Gouvernementale déléguée par lui à cet effet.

Il comprend, en outre, les membres suivants :

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant du Ministère de la Santé ;
- 1 représentant du Ministère de l'Equipeement et du Transport ;
- 1 représentant du Ministère de l'Energie et des Mines ;
- Le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ;
- Des membres représentant les élus : 8 conseillers communaux désignés parmi les conseillers communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

#### Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration a institué en son sein, conformément aux nouvelles dispositions légales et réglementaires, relatives au contrôle interne des établissements de Crédit, un Comité d'Audit et des Risques.

Le Conseil d'Administration avait été assisté auparavant, par un Comité d'Audit, chargé de l'évaluation du système de contrôle interne

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé notamment de porter son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

#### Instance Dirigeante

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.

La Direction Générale effectue deux fois par an (ou plus souvent si les circonstances l'exigent) des présentations devant le Conseil d'Administration sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques.

#### Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Wali Directeur Général du FEC, Président :

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant désigné par la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

#### Comité des Risques Interne

Le Comité des Risques Interne, présidé par le Wali Directeur Général du FEC, se charge notamment de :

- valider la stratégie globale de gestion des risques du FEC et de s'assurer de sa mise en œuvre ;
- valider les procédures formelles de gestion des risques en vérifiant leur conformité avec les exigences réglementaires ;
- assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des Risques et de celles des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques ;
- examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

#### Direction des Risques et Contrôle Permanent

En application des nouvelles exigences réglementaires relatives au contrôle interne, le FEC a mis en place la fonction de contrôle permanent. La responsabilité de cette fonction a été confiée à la Direction des Risques.

La Direction des Risques et Contrôle Permanent est chargée notamment de s'assurer de la fiabilité et de la sécurité des opérations réalisées par le FEC ainsi que de la mise en œuvre de processus efficaces de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques.

#### Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC. Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du Comité d'Audit et des Risques.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

#### Fonction Conformité

La fonction Conformité est chargée du suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, applicables au FEC.

Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code déontologique applicable au personnel du FEC.

## 2 Exposition aux risques

Les risques associés aux activités du Fonds d'Equipeement Communal sont les suivants :

**Risque de crédit :** risque qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses obligations contractuelles.

**Risque de liquidité :** se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

**Risque de taux d'intérêt :** Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et sa valeur économique.

**Risques opérationnels :** risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

**Risque de non conformité :** correspond au risque de non-conformité aux lois, règlements et directives réglementaires applicables.

**Risque de change :** dû aux fluctuations des taux de change.

#### 2.1 Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit en raison de son activité d'octroi de prêts.

#### Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agréées par le Comité de Crédit.

Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables sans distinction entre les catégories des emprunteurs.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

#### Prise de décision

La Direction des Risques et contrôle permanent se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. Ce dernier est agréé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

#### Processus de gestion du risque de crédit

A la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, la Direction des Grands Projets ou la Direction des Crédits d'Equipeement, relevant toutes deux du Pôle Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client. L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser et du montage financier mis en place.

L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des comptes administratifs approuvés des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.

Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la collectivité territoriale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la collectivité territoriale.

Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principes suivants :

- la capacité de remboursement de la collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé ;
- l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute ;
- le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur :

- L'analyse du contenu du dossier-client : données générales et juridiques, données financières et techniques.
- L'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement.
- L'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC.
- L'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets.
- Jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

#### Les conditions Générales d'octroi de prêts

Au même titre que les autres dettes des Collectivités Territoriales, les annuités d'emprunt FEC sont assorties de l'obligation légale d'inscription dans leurs budgets.

Les contrats de prêts FEC prévoient :

- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours.

#### Profil de solvabilité

A fin Juin 2017 :

Les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 4.457.029 Milliers de DH et sont constitués à hauteur de 91% du risque de crédit et de 9% du risque opérationnel.

Dans le respect des exigences prudentielles, le ratio de solvabilité et le ratio Tier One se sont établis à 68,72%, reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

#### Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle constituées de 99,55% d'engagements au profit des Collectivités Territoriales, ont totalisé 15.538.815 Milliers de DH au 30Juin2017. Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent, au 30/06/2017, à 7.418.105 Milliers de DH et concernent :

- les prêts classiques ;
- les prêts "MEN" octroyés pour la mise à niveau et la réhabilitation des établissements scolaires dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Education Nationale et le FEC ;
- les prêts accordés aux régies autonomes "RA" dans le cadre de consortiums bancaires.

L'analyse de la situation des engagements hors bilan arrêtée au 30Juin2017, fait ressortir que 89% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

#### Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

La Direction Comptabilité & Reporting se charge du processus de classement et de provisionnement des créances en souffrance.

Les créances sur les collectivités territoriales sont affectées d'un taux de pondération de 20%.

La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib.

#### Coefficient de Division Des Risques

Le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques et Contrôle Permanent s'assurent du respect du coefficient de division des risques, lequel est également suivi par la Direction Comptabilité et Reporting.

Le coefficient de division des risques s'établit, selon les modalités de la nouvelle circulaire n°08/G/2012 de Bank Al-Maghrib (entrée en vigueur en 2013) à 12,25% à fin Juin 2017, se situant ainsi en dessous du seuil réglementaire fixé par BAM.

En application de la directive n°2/G/2010 de Bank Al-Maghrib, relative à la pratique des stress tests et dans le but de renforcer les outils de mesure et d'appréciation du risque crédit, des stress test ont été effectués afin d'évaluer le degré d'aversion du FEC à ce risque.

Les résultats issus des stress test minimaux au sens de ladite directive, incorporant des changements potentiels dans la composition du portefeuille du FEC, témoignent de la capacité de résistance du FEC au risque crédit. Le FEC affiche dans l'ensemble des scénarii un ratio de solvabilité supérieur au seuil réglementaire et un taux des créances en souffrance ne dépassant pas 1%.

## 2.2 Gestion Actif/Passif

### Responsables de la gestion Actif/Passif

La Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge de la gestion Actif/Passif.

Le Comité des Risques Interne se charge de la validation de la politique relative à la gestion Actif/Passif. Ses réunions constituent l'occasion d'examiner le profil de taux et de liquidité de l'Institution, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et la présentation de la structure du bilan.

### Gestion Actif/Passif

Le FEC est doté d'une application « Gestion Financière – ALM » qui s'intègre dans son système d'information et qui permet de mieux appréhender la gestion des risques financiers inhérents à ses activités, notamment les risques de liquidité et de taux d'intérêt.

Le rapport de gestion Actif/Passif est établi semestriellement et est soumis à la Direction Générale et au Comité des Risques Interne.

### Risque de Liquidité

La gestion du risque de liquidité est basée sur la détermination des impasses prévisionnelles statiques et dynamiques de liquidité à court, moyen et long termes et sur l'analyse de la structure du bilan. Cette approche permet d'avoir une vision globale sur le profil de liquidité de l'Institution.

#### ➤ Exposition au 30 Juin 2017

Les impasses de liquidité en stock s'affichent au 30 Juin 2017 comme suit :



### Risque de Taux

Pour le suivi du risque de taux, il est procédé au calcul des gaps de taux et à l'analyse de la structure du bilan par type de taux, ce qui permet de mesurer et d'anticiper l'exposition au risque de taux par une confrontation des emplois aux ressources par bandes de maturités.

#### ➤ Exposition au 30 Juin 2017

Les Gaps de taux en stock se présentent au 30 Juin 2017, comme suit :



A fin juin 2017, les résultats du stress test, font ressortir qu'un choc de +200 pbs des taux engendrait une perte de 3,5% du PNB sur un horizon de 12 mois et une hausse de la valeur économique de 9,78% par rapport aux fonds propres.

### Risque de Change

La couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC est prise en charge par l'Etat (Ministère de l'Economie et des Finances/Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.

## 2.3 Risques Opérationnels

### Organisation et Gouvernance

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet :

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration ;

- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Le Comité des Risques Interne se charge de valider la politique de gestion des risques opérationnels, la stratégie de continuité d'activité et de gestion de crises.

### Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires :

#### ➤ Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- Le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif ;
- La séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part ;
- Les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à éviter des blocages de situations.

#### ➤ Manuel de procédures générales

Le FEC est doté d'un manuel de procédures générales couvrant tous les processus fonctionnels des domaines Pilotage, Métiers et Support. La cartographie générale des processus et procédures a été élaborée selon les exigences de la norme Qualité ISO 9001 V2008.

Par ailleurs, l'intégration de l'outil de modélisation MEGA process a permis d'avoir un référentiel des procédures unique, structuré et accessible par tous les collaborateurs du FEC à travers un site intranet. Ce référentiel fait l'objet d'une maintenance évolutive régulière.

#### ➤ Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que :

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables ;
- tous les enregistrements sont conformes aux Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur ;
- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

#### ➤ Manuel de communication financière

Le FEC dispose également d'un manuel de communication.

#### ➤ Manuel de contrôle interne

Conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleures pratiques en la matière, le FEC est doté d'un manuel de contrôle interne lui permettant de veiller à la régularité et à la bonne application des procédures mises en place ainsi qu'à la formalisation des points de contrôle.

#### ➤ Plan de Continuité d'Activité

Le FEC dispose, conformément aux dispositions de la circulaire n°4/W/2014 et de la directive n°47/G/2007 de Bank Al-Maghrib, d'un Plan de Continuité d'Activité approuvé par le Conseil d'Administration, permettant d'assurer selon divers scénarios de crise, le fonctionnement en mode dégradé ainsi que la reprise des activités.

La mise en œuvre du PCA du FEC a porté notamment sur la mise en place des :

- Dispositifs de continuité Système d'Information ;
- Dispositifs de continuité logistique ;

- Dispositifs de continuité ressources humaines ;

• Dispositifs de continuité des opérations. Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, le corpus documentaire PCA (Etude de criticité, Stratégie de continuité, procédures, plan de communication,...) est mis à jour régulièrement et un plan de maintenance et du développement du PCA du FEC est élaboré.

Au cours du premier semestre de l'année 2017, aucun sinistre majeur nécessitant l'activation du PCA, n'est survenu au FEC.

### Gestion des risques opérationnels

Le FEC est doté d'une cartographie des risques opérationnels qui a été reconstruite en 2010 en s'appuyant sur la typologie Bâle II et dont la mise à jour s'effectue annuellement. Cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G/2007 émise par Bank Al Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

- L'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie des risques.
- La conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales.
- Le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés.
- La collecte des incidents liés aux risques opérationnels.

## Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques et Contrôle Permanent. Cette dernière s'appuie sur des correspondants risques opérationnels (CRO) au niveau des Entités métiers et Supports.

Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en œuvre des plans d'action de couverture des risques majeurs.

A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents.

La gouvernance des risques opérationnels est assurée par le Comité des Risques Interne.

### Couverture des risques opérationnels

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC procède depuis Décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels.

L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", soit égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée sur les 3 dernières années.

### 2.4 Risques de Non-Conformité

Conformément à la circulaire n°4/W/2014 et à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib, le FEC s'est doté d'une politique de conformité et d'une cartographie des risques de non-conformité.

**FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL**

**ATTESTATION DE REVUE LIMITEE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX  
AU 30 JUIN 2017**

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Fonds d'Equipelement Communal comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et les états des informations complémentaires (ETIC) ci-joints relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 3 065 809, dont un bénéfice net de KMAD 133 718, relève de la responsabilité des organes de gestion du Fonds.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du Fonds et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds d'Equipelement Communal arrêtés au 30 juin 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous soulignons que le Fonds d'Equipelement Communal fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés, la taxe sur valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu pour les exercices 2013, 2014 et 2015. A ce stade, les notifications des résultats de ce contrôle n'ont pas été reçues.

Casablanca, le 19 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
Faïçal MEKOUAR

DELOITTE AUDIT  
Ahmed BENABDELKHALEK